



Adhésions 2022-2023

Amis randonneurs bonjour,

Le mois de septembre approche, et avec lui la saison de randonnée 2022-2023.

Votre licence FFRandonnée vous offre la possibilité de pratiquer au quotidien la marche et la randonnée dans une ambiance que nous souhaitons conviviale. Par votre adhésion, vous contribuez efficacement à l'entretien et au balisage des chemins et sentiers de notre département, et je vous en remercie.

Pour cette nouvelle saison, vous trouverez en pièces jointes le **bulletin d'inscription** et ses **2 annexes** :

- Le questionnaire santé, à **remplir et conserver par vous-même (page 2)**.
- Le **feuilleton** « *Attestation de réponse au questionnaire de santé* » (page 3) à **retourner complété et signé avec le bulletin d'inscription** à l'adresse figurant au bas de cette page.

Il y a comme l'an passé un seul bulletin d'adhésion pour la pratique de nos 3 types de randos : Pédestres, Marche Nordique et Rando Santé, et – nouveauté - un tarif unique pour tous les types de randos. A vous de choisir la ou les ligne(s) qui vous concernent en cochant la ou les case(s) correspondante(s).

Je vous invite à lire attentivement les annexes 1 et 2 du bulletin d'adhésion avant de nous retourner ce dernier à l'adresse ci-dessous, dûment complété, accompagné de votre paiement et des autres pièces à joindre le cas échéant.

Important : **si la date de votre dernier certificat médical est antérieure au 01.09.2020, vous devez impérativement le renouveler et nous le faire parvenir en même temps que vos documents d'adhésion. Nous ne pouvons enregistrer cette dernière et faire éditer votre licence qu'à réception de ce nouveau certificat.**

A bientôt sur les sentiers

Le Président,

Guy DEFONTAINE